

S.E.L.A.R.L.
GRIFFON-WARET ASSOCIES
Huissiers de Justice Associés



26 rue du Docteur Roux - B.P. 83
92704 COLOMBES Cedex

☎ : 01 42 42 66 35 - 📠 : 01 42 42 77 79

@ : griffonclotilde@huissier-colombes.com

<http://www.huissier-colombes.com>

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE TROIS AVRIL

A LA REQUET DE :

**Madame POURTIER Marie-Noëlle, Josette, Renée née le 25/05/1951
à COURBEVOIE, de nationalité française, domiciliée La Fontaine
Orin (61570) MORTREE ;**

LA PARTIE REQUERANTE M'EXPOSE :

Qu'agissant en vertu d'un jugement rendu en premier ressort, réputé contradictoire par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE en date du 22/03/2013 et d'un arrêt rendu par défaut, en dernier ressort par le Cour d'Appel de VERSAILLES en date du 17/09/2015 dans le cadre d'une procédure de licitation, elle me requiert à l'effet de dresser le procès-verbal de description et des conditions d'occupation de la maison d'habitation sise 110, rue de Chatou à (92700) COLOMBES, dont la désignation suit :

Maison d'habitation de 113.21 m2 avec jardin comprenant une cuisine, un salon-salle à manger, une salle de musique, une chambre avec point d'eau, une chambre avec salle de bains attenante, un bureau, une cave, un grenier ainsi que deux dépendances : un garage et un ancien atelier.

Déférant à cette réquisition et y faisant droit,

Je, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée GRIFFON WARET ASSOCIES, Huissiers de Justice près du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, y demeurant à COLOMBES (92700), 26 rue du Docteur Roux, Maître Clotilde GRIFFON, Huissier de Justice associée, soussignée,

Me suis transportée ce jour :

**LUNDI TROIS AVRIL DEUX MILLE DIX SEPT A 14H30
110, rue de Chatou
92700 COLOMBES**

Et là étant,

- ✓ En présence de Monsieur Dan BALLOUKA, Diagnostiqueur, représentant la société EXPIM Diagnostics Immobiliers

J'ai constaté ce qui suit ;

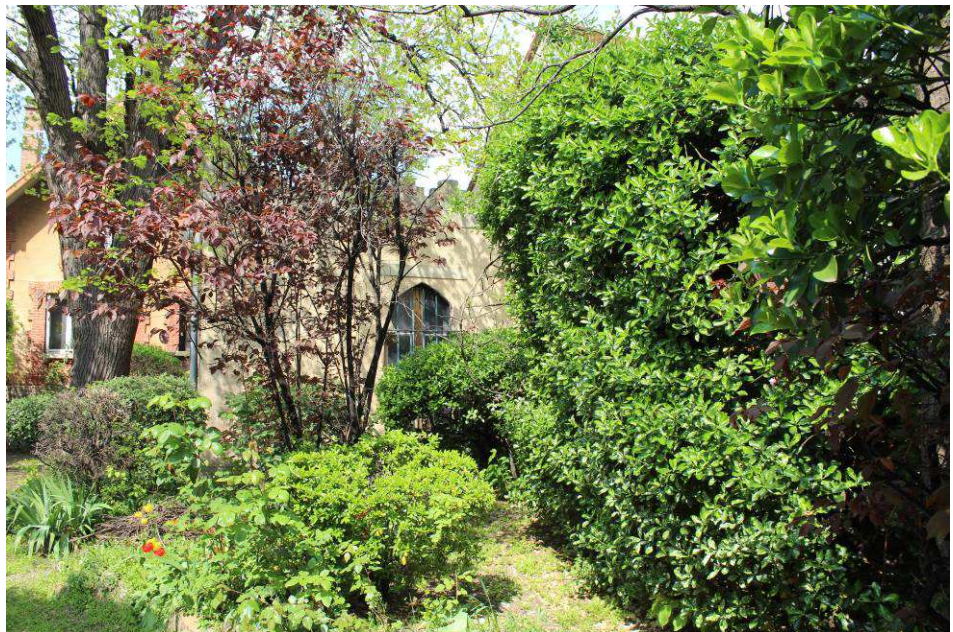
Je déclare mes nom, prénoms et qualité ainsi que l'objet de mes constatations à Madame POURTIER Dominique, laquelle m'indique qu'elle est seule occupante du bien qui ne fait l'objet d'aucune location et m'autorise à procéder

Le pavillon est situé dans une rue pavillonnaire calme. La propriété est fermée d'une grande grille en fer forgé d'origine et d'une clôture en briques rouges.



Au-devant du pavillon, lequel se trouve en retrait de la rue, il existe un jardin joliment arboré, comportant un tilleul centenaire classé par le Conseil Général.







Au droit de celui-ci, il existe un garage avec des ouvertures de style oriental.

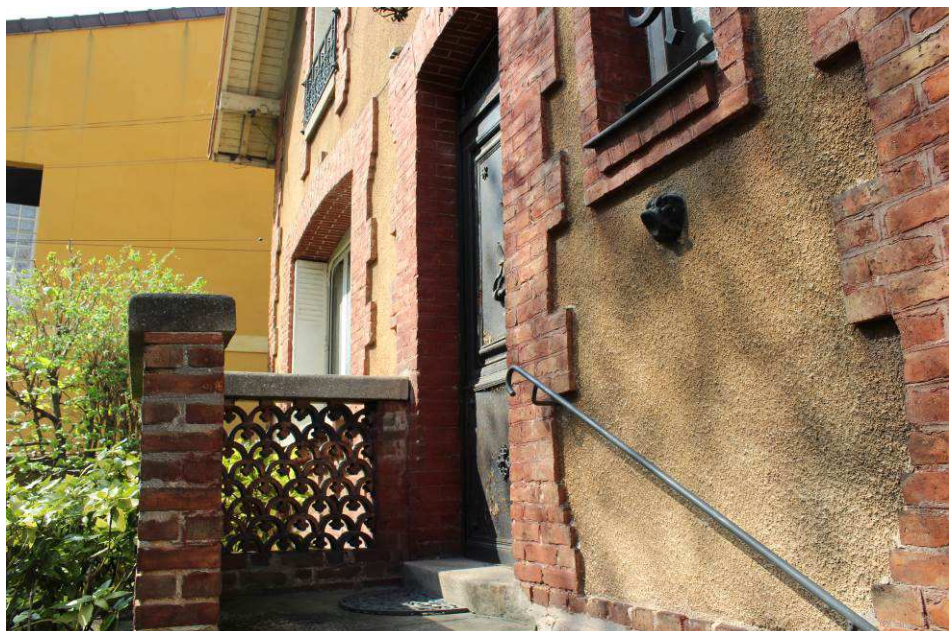




Le pavillon se dresse en partie centrale de la propriété. Celui-ci comporte ses ornements d'origine, barreaudages en fer forgé et vitraux.



On accède au pavillon par un escalier extérieur en pierre et une porte bois d'origine.



Au droit du pavillon, il existe une allée en carreaux de ciment, laquelle est dégradée.



Celle-ci dessert l'arrière du pavillon avec une terrasse agrémentée d'un puits.





A l'arrière de la terrasse, il existe une parcelle de jardin au bout de laquelle se dresse un atelier.





Ledit atelier est vétuste et en mauvais état général.





En façade arrière du pavillon, il existe une cuisine, laquelle est décrite ci-après.

Un escalier extérieur situé à l'arrière droit du pavillon dessert la cave.



Le pavillon est élevé, pour la partie d'origine, sur un étage avec combles. Le bâtiment accolé à l'arrière du pavillon d'origine est élevé sur simple rez-de-chaussée.

En extérieur, des fissures sont visibles notamment au niveau du conduit de cheminée. J'observe également les traces d'infiltrations d'eau au niveau des combles.



Cuisine :

Depuis l'arrière du pavillon on accède à cette pièce par une porte à oculus.

Les revêtements de sol, murs et plafond ainsi que les installations sont vétustes.







Salon / pavillon d'origine :

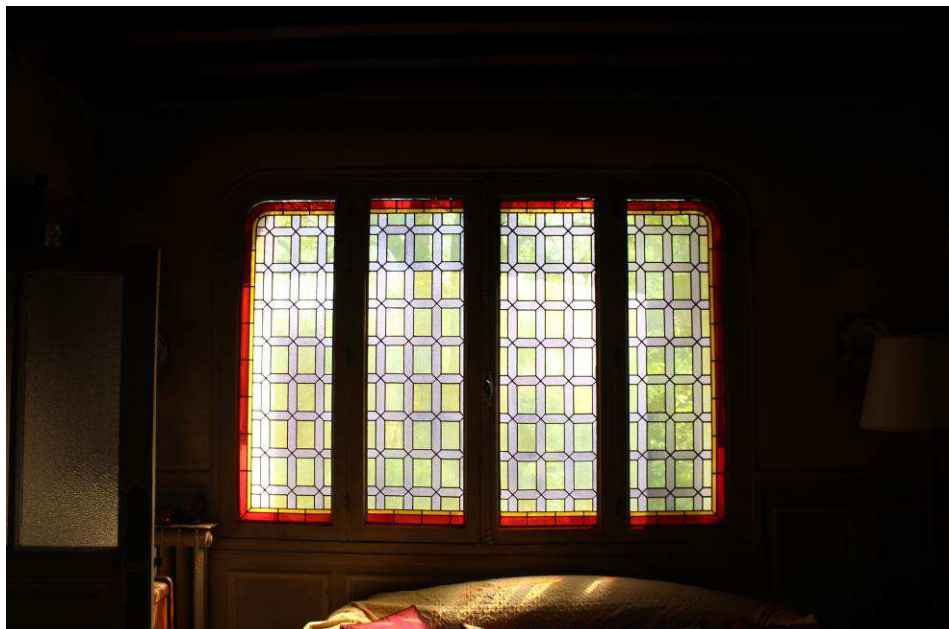


Les revêtements des murs et plafond sont vétustes.

Au sol, il existe un carrelage d'époque.



Les fenêtres à encadrement bois sont agrémentées de vitraux d'époque.

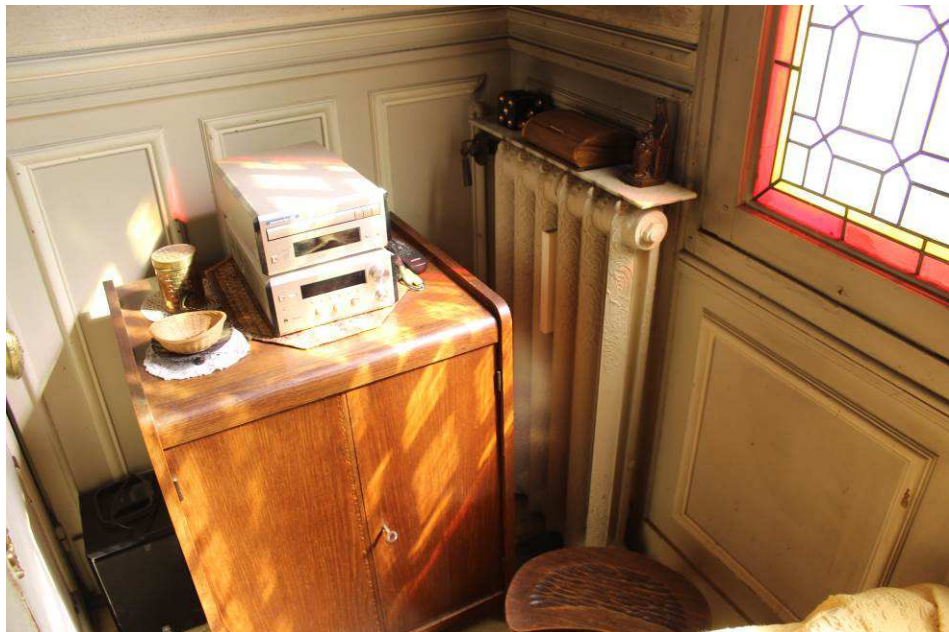




Il existe également une cheminée d'origine.



Les radiateurs en fonte sont d'époque.



Vestibule :



Les revêtements des murs et plafond sont vétustes.

Il existe le même carrelage d'époque.



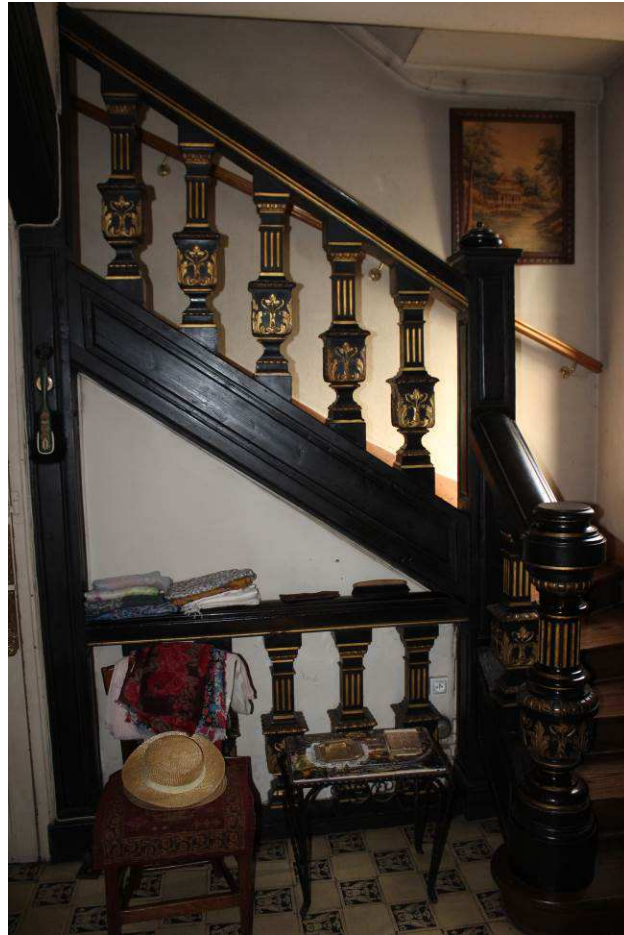
La porte ainsi que les fenêtres à encadrement bois, simple vitrage, sont ornés de vitraux d'origine.



La porte d'accès d'origine est équipée de ses ferronneries.



L'escalier menant au premier étage est un escalier Napoléon III, noir et or.



L'installation électrique a été reprise



Salon de musique :



On accède à cette pièce par une porte à oculus ornée de son verre dormant d'origine.

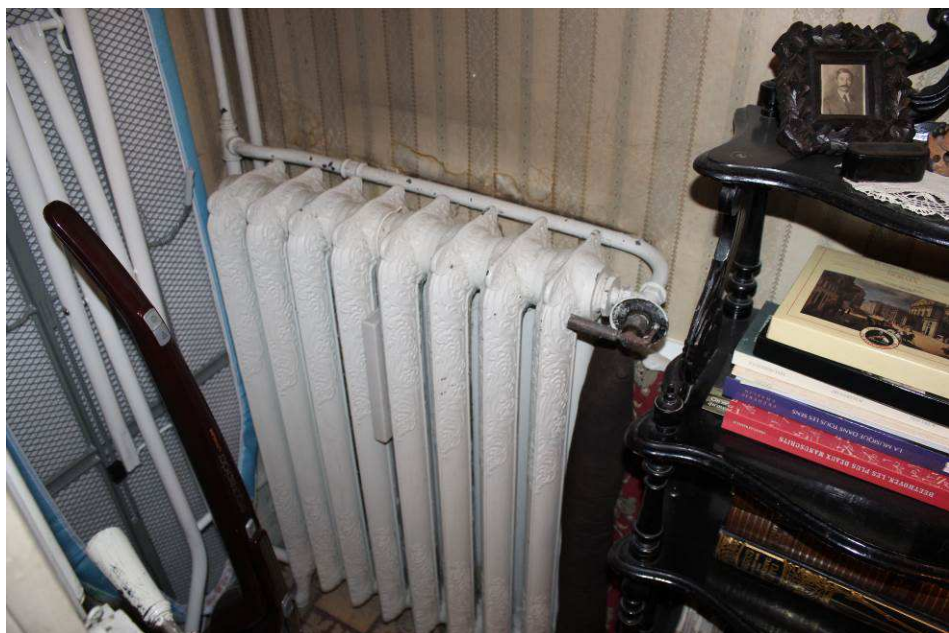
Au sol, le carrelage en carreaux de ciment est d'origine.



Les revêtements des murs et plafond sont vétustes.
Au plafond, demeurent les moulures d'origine. J'observe des traces d'infiltrations d'eau.



La pièce est équipée d'une cheminée et de ses radiateurs en fonte d'origine.



Il existe une fenêtre à encadrement bois, simple vitrage, laquelle est ornée de ses vitraux d'origine.



L'escalier dessert un premier étage, lequel comporte un WC, une chambre avec point d'eau, un bureau avec accès combles, une chambre avec sa salle de bains.

Bureau :



Les revêtements de sol, murs et plafond sont vétustes.
Au sol, le parquet est recouvert d'un linoléum.

La pièce est équipée de son radiateur en fonte d'origine ainsi que d'une fenêtre à encadrement bois, simple vitrage



WC :

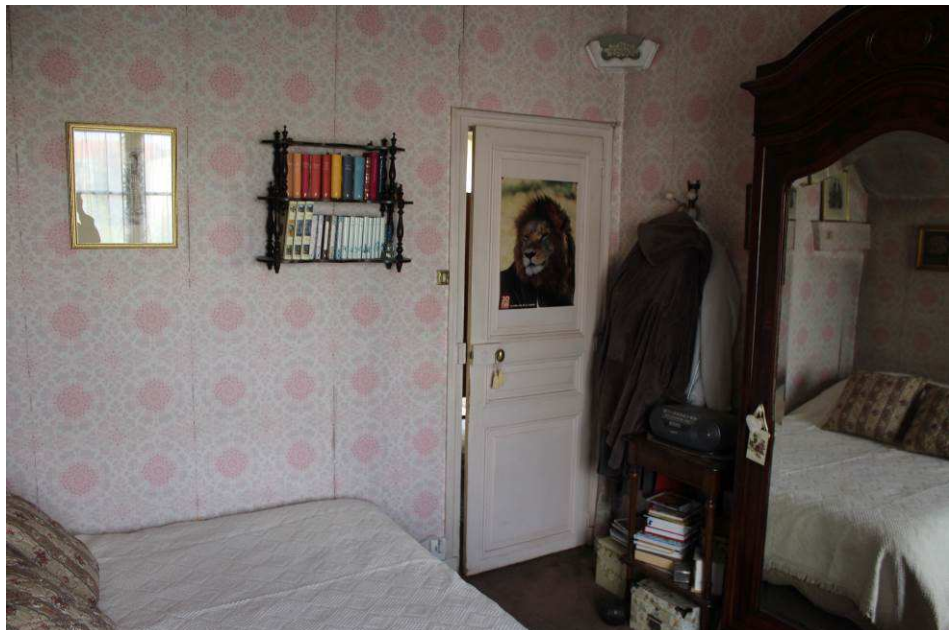
On accède à cette pièce par une porte à oculus.

Il existe un WC avec cuvette à l'anglaise et système de chasse d'eau à réservoir dorsal. La pièce est équipée d'un vasistas.



Les revêtements de sol, murs et plafond sont vétustes.

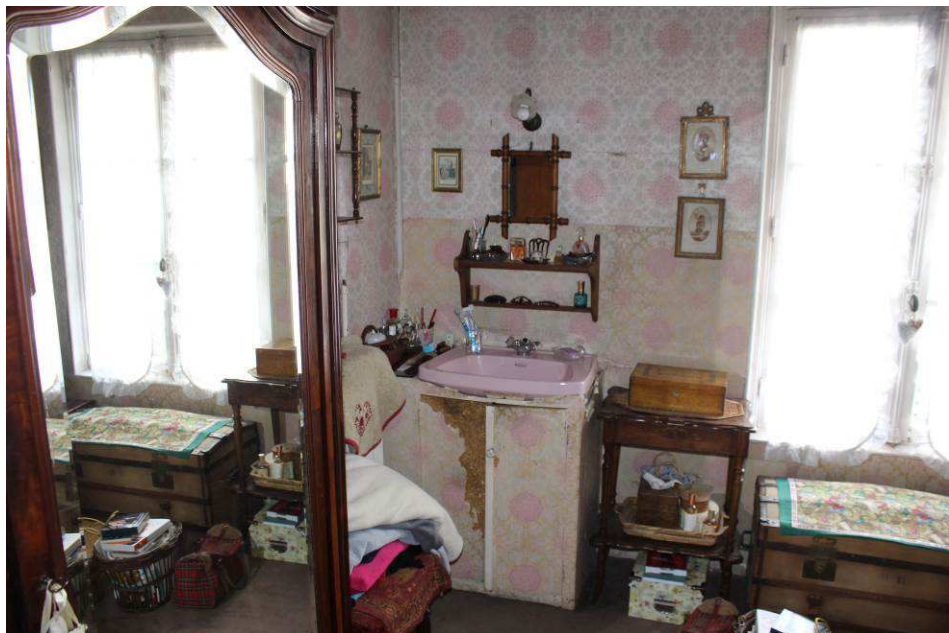
Chambre côté jardin avec point d'eau :



Les revêtements de sol, murs et plafond sont très vétustes.



Elle est équipée d'un lavabo avec robinet mélangeur.



On accède à cette pièce par une porte à panneaux de bois d'origine.

Chambre équipée de sa salle d'eau :

On accède aux deux pièces par des portes à panneaux de bois, lesquelles sont d'origine et en bon état.



Au sol, le parquet à l'anglaise est en bon état.

Les revêtements des murs et plafond sont vétustes.

Le plafond comporte ses moulures d'origine ainsi qu'une niche abritant une cheminée et trumeau.



La pièce est équipée d'une fenêtre à encadrement bois, simple vitrage, en mauvais état général.

Salle de bains attenante :



Au sol, les dalles autocollantes sont vétustes.

Aux murs, la faïence ancienne est à l'état d'usage normal. A noter, elle est légèrement dégradée aux abords de la baignoire. En partie haute des murs, le papier peint est vétuste.

Au plafond, le papier peint est vétuste.

La pièce est équipée d'un lavabo sur colonne avec robinet mélangeur ainsi que d'une fenêtre à encadrement bois d'origine, simple vitrage,



La baignoire est équipée d'un robinet mélangeur. A noter, la jupe de baignoire est dégradée.

La pièce est également équipée de son radiateur en fonte d'origine.



Combles :

On accède aux combles par un escalier depuis le bureau.



La montée d'escalier est équipée d'une fenêtre à encadrement bois, simple vitrage. A noter, j'observe d'importantes traces d'infiltrations d'eau au plafond.





Les revêtements des murs et plafond des combles sont hors d'usage.

En partie centrale de la pièce, il existe une cloison séparative et sa porte.

Au sol, il existe un parquet à l'anglaise.

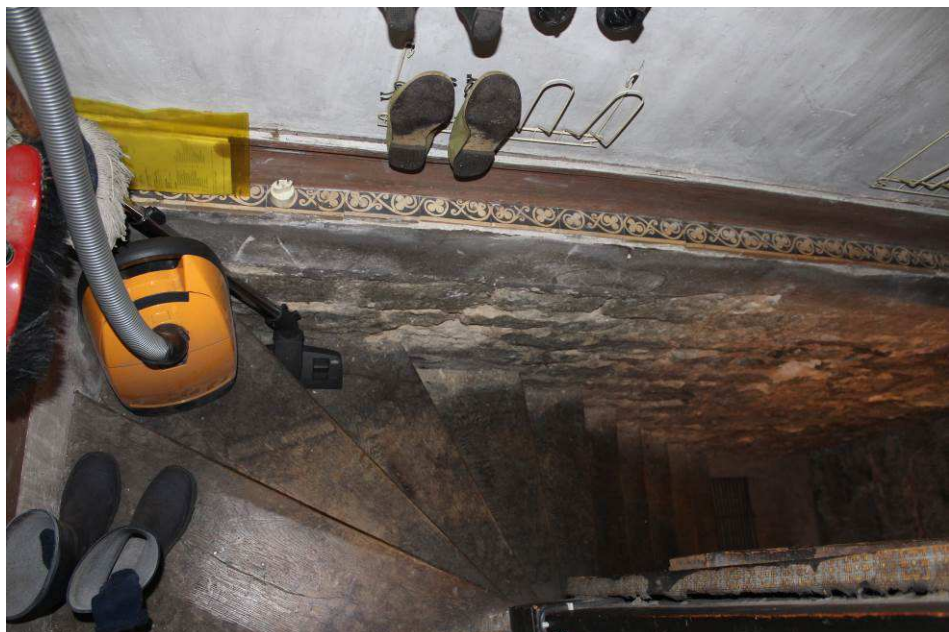


Les combles comportent une fenêtre à deux battants, à encadrement bois, double vitrage.



Cave :

On accède à la cave par un escalier bois agrémenté d'une fenêtre à encadrement bois, simple vitrage.



La pierre est visible, il s'agit de pierres meulières.

Le tableau électrique de la cave a été repris, il est récent.

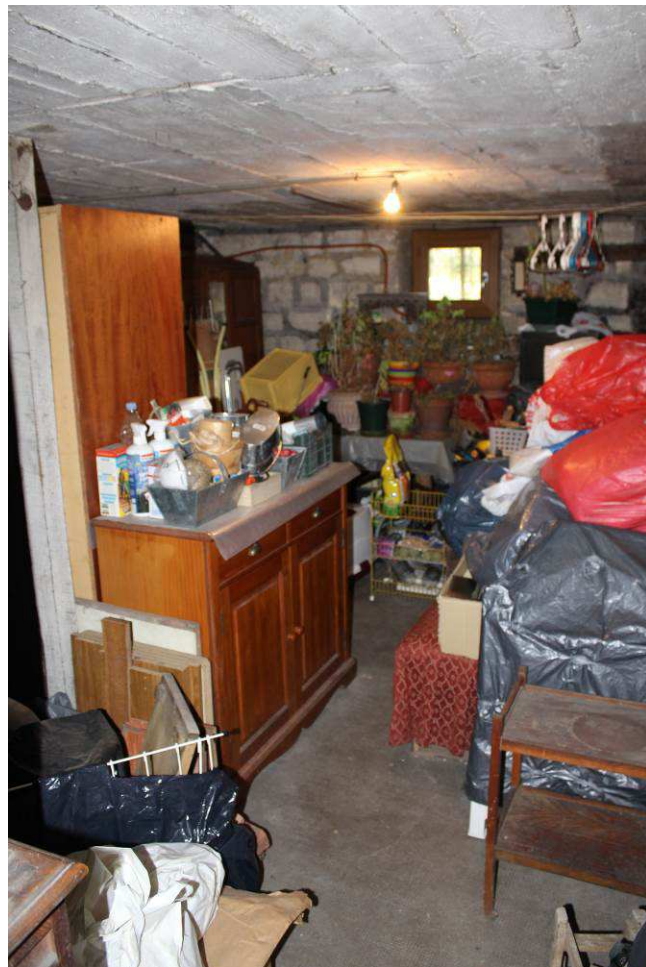


La cave s'étend sur l'intégralité de la surface du pavillon d'origine avec deux fenêtres coté rue, à savoir, une fenêtre d'origine et une fenêtre à encadrement bois, double vitrage.

Au sol, il existe une dalle ciment en bon état.

Les murs et plafond sont en bon état structurel.





A droite subsiste une cave à charbon.



La porte d'accès sur jardin est protégée d'un volet à l'état neuf.

La cave est équipée d'un lavoir.



Le pavillon est équipé d'une chaudière à condensation de marque « DE DIETRICH » modèle DTG (E) 130 ECONOX PLUS.



Il existe également une cave à vin.



Garage :

Les revêtements de sol, murs et plafond sont en mauvais état général, les plâtres sont dégradés. A noter, le plafond est partiellement effondré, la structure bois est visible.



Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat, sur 42 pages, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour illustrer mes opérations, j'ai pris des clichés photographiques que j'ai annexés au présent procès-verbal de constat.

Clotilde GRIFFON
Huissier de Justice

